christianisée, dont elle est, est un symptôme frappant de ce que prépare dans les âmes des masses populaires de France. A tous ces travailleurs elle dira, il est autre chose pour la vie que les socialistes. Il leur faut une foi religieuse. Comme le disait au siècle dernier ce grand penseur anglais, Carlyle : « Il n'est pas d'homme qui ait jamais pu travailler dans l'acception véritable du mot, autrement que religieusement. Or, c'est cette [illegible] essentielle du travail qui manque précisément à ces foules de travailleurs qui ne croient plus qu'à la force brutale du nombre. Maintenant que de fait et la persécution religieuse, le prêtre catholique est libéré de son caractère de fonctionnaire, qu'on ne peut plus le rémunérer d'après scrutins, l'instinct populaire lui rend d'emblée sa place d'apôtre et de pacificateur. Qu'il se montre partout tel, et bientôt le religion de paix et d'amour qu'il enseigne reprendra sur l'âme française, en face des doctrines de haine socialistes, l'ascendant qui lui a permis de façonner dans le passé notre caractère national dans ce qu'il a de meilleur et de plus élevé.

E. C.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a fait approuver par le Conseil toutes les instructions qu'il va adresser au préfet de la Seine en vue de la réorganisation des tramways de Paris et de la banlieue.

M. Cruppi, ministre du Commerce, a été désigné par le Conseil pour représenter le gouvernement à l'inauguration de l'exposition de Saragosse, qui sera présidée par le roi d'Espagne.

—o—

Dans leur réunion de ce matin, les ministres se sont occupés des incidents qui se sont produits sur la frontière indo-chinoise et des réparations qui seront demandées au gouvernement chinois.

M. Clemenceau à Rennes

M. Clemenceau, président du Conseil, et M. Ruau, ministre de l'Agriculture, ont parlé, hier, la bonne parole aux Bretons.

On a fêté par un banquet de 3 000 couverts, le triomphe de la nouvelle municipalité.

Aux côtés des ministres étaient assis : le prince d'Iko-et-Vilaine, le maire de Rennes, [illegible] préfet d'Ille-et-Vilaine ; Janvier, maire de Rennes ; René Brice, président du Conseil général ; Le Bihan, Guerrier et Savoye, députés.

Le ministre de l'Agriculture a prononcé quelques paroles et M. Clemenceau a pris ensuite la parole.

Il a remercié ses auditeurs, la population entière de l'accueil qui lui a été fait. Rappelant l'histoire de Rennes, qui a souvent, dans les heures tragiques du [illegible] été de la barricade. Aujourd'hui, c'est la République triomphe en Bretagne. Il retournera demain en Vendée, et le président du Conseil s'en félicite.

« Il est ce qu'il est, mais il a le [illegible] ».

Les citoyens ont tous des droits de liberté inaliénables, le gouvernement, lui, a des devoirs d'autorité ! Si vous devez pratiquer vos droits dans toute leur étendue, un gouvernement libéral ne doit jamais aller au delà de ses devoirs d'autorité, et vous, tout en revendiquant vos droits, prenez garde de ne jamais empiéter sur les droits d'autrui ! La tolérance est le premier devoir d'un esprit libéral. Nos seulement nous n'avons pas d'ennemis à gauche, mais nous n'avons pas d'ennemis du tout. Notre intention est d'imposer la République à ceux qui l'ont toujours combattue, en les forçant à convenir que nous avons fait de la République le gouvernement le plus juste et le plus libéral qui ait jamais [illegible] en France.

Langage qui jure outrageusement avec [illegible] actes du ministère Clemenceau.

Le président prend avec une énergie digne d'une meilleure cause la défense de l'augmentation de l'indemnité des députés.

M. le président du Conseil dit ensuite quelles difficultés présente la tâche qui incombe au gouvernement, et conclut ainsi son discours :

Nous ne reconnaissons pour adversaires que ceux qui se mettent en dehors de la République et de la patrie. C'est pourquoi d'anciens amis nous font une guerre au couteau. Nous n'en continuerons pas moins à déclarer bien haut que nous acceptons toutes les réformes qu'elles puissent subir la République et ne demandée autrement que par des injures !

Nous représentons l'intérêt permanent du gouvernement républicain qui ne veut vivre que dans la liberté et l'égalité. Nous remplissons tous nos devoirs, et, si d'autres se lèvent pour montrer la patrie, pour planter le drapeau dans le fumier, ce n'est pas sur nous qu'ils doivent compter pour les aider dans cette besogne.

Bonnes paroles. Reste à y conformer les actes.

Ajoutons que M. Clemenceau a exprimé l'espoir que s'il n'était pas lié avec les électeurs du Var, il trouverait un siège en Vendée, ce qui n'est pas sûr.

Sur le passage du cortège, la foule était considérable. Dans la rue de la Monnaie, M. Clemenceau a été accueilli par de violents coups de sifflets.

Les ministres ont repris, hier soir, le train pour Paris.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A TROYES

Le général Picquart est allé hier à Troyes pour représenter le gouvernement à la fête fédérale de gymnastique.

Après le déjeuner à la préfecture, le ministre a visité la caserne Thorn où, avec l'hôpital, il a remis une médaille d'argent à la [illegible] Cardaheque pour ses longs et dévoués services.

Accompagné des autorités civiles et militaires, le ministre a assisté ensuite à la fête de gymnastique, qui a été très réussie.

Congrès d'Amicales à Alençon

Dimanche et lundi ce eu lieu à Alençon sous la présidence de M. E. Petit, inspecteur général de l'enseignement primaire, le Congrès des Amicales de l'Académie de Caen.

A ce propos, on nous écrit :

A la séance de clôture du Congrès, discours de M. Petit, du rapporteur général et du délégué du Havre. On a parlé aux maîtres et aux maîtresses d'*évangile laïque*, de *foi républicaine et sociale*, de *foi laïque*, à opposer à la foi religieuse ; de lutte contre la concurrence noire ; on leur a dit que l'avenir est à l'école primaire, contrairement à ce qu'a dit Victor Hugo, etc., etc.

L'avenir de l'école primaire laïque nous paraît surtout, à en juger par les résultats déjà obtenus, dans un accroissement d'immoralité et de criminalité juvénile, et on n'en arrive pas à changer de système.

Congrès international contre le duel

Dans la seconde journée du Congrès international contre le duel, il a été décidé que le Bureau international provisoire serait établi à Budapest où le succès même du Congrès prouve l'excellence et la force de l'organisation locale.

Il a été décidé en outre qu'une bulletin serait publié soit en langue française, soit avec traduction française et qu'une large propagande des idées antiduellistes serait faite dans les journaux des diverses nations.

Un vœu demandant le silence sur les duels et précisément la non reproduction des procès-verbaux dans les journaux sera communiqué au prochain Congrès international de la presse qui doit se tenir à Berlin.

L'empereur d'Autriche n'est fait représenter officiellement au Congrès antiduelliste par un délégué spécial du ministre de la Justice d'Autriche.

Le Congrès s'est clôturé par une excursion en bateau sur le Danube suivie d'un grand banquet.

LE CAS DE M. GRÉGORI

M. Albanel, juge d'instruction, a repris aujourd'hui son information dans l'affaire de l'attentat du Panthéon. Il a entendu, cette après-midi, M. Bertol-Graivil et M. Henri Bauer qui, tous deux, se trouvaient près de M. Alfred Dreyfus.

M. Bertol-Graivil fut interrogé par M. Grégori, qui insista pour savoir où se trouvait exactement M. Dreyfus.

M. Bertol-Graivil avait remarqué que M. Grégori s'était placé aux chaises réservées à la famille Dreyfus et qu'il ne les quitta que sur l'observation de M. Desmoulins. Il le vit alors se diriger vers les places réservées à la presse. Au entendant les coups de revolver, M. Henri Bauer se précipita sur M. Grégori, et sous ses efforts tendirent à le protéger contre ceux des invités qui s'étaient rués sur lui.

M. Albanel a ensuite confronté M. Grégori avec les témoins entendus.

Grégori était assisté de Me Joseph Mopard, qui désormais l'assistera dans toute l'instruction et devant la Cour d'assises.

LES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER

Le dixième Congrès national du groupe syndical des travailleurs des chemins de fer de l'Etat, s'est ouvert, ce matin, à la Bourse du travail. M. Pouget, président, assisté de MM. Pelletier et Monmier.

Après la vérification des pouvoirs, les congressistes ont commencé la discussion des principales revendications qui seront incessamment présentées à l'administration du réseau, au ministère des Travaux publics et au groupe parlementaire.

Une délégation du Congrès sera reçue demain, à 3 heures, par la Commission ténitoriale chargée de l'examen du projet de loi sur les retraites.

Le Congrès durera trois jours.

LA DÉGRADATION D'ULLMO

Toulon, 9 juin. — L'amiral Marquis a arrêté la date de la dégradation de l'enseigne Ullmo. C'est le vendredi 12 juin qu'aura lieu la parade d'exécution sur la place Saint-Roch, à 6 heures du matin.

LE CONGRÈS DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME A LYON

La Ligue des Droits de l'homme a tenu, hier, les deux premières séances de son Congrès à Lyon.

La discussion a débuté par le rapport de M. Guillard sur le droit des indigènes. L'attitude de M. Augagneur à Madagascar a été vivement critiquée par M. de Pressensé.

M. Emmanuel Lévy a ensuite défendu M. Herr.

Un télégramme a été adressé aux grévistes de Draveil.

La séance s'est terminée au milieu d'un violent tumulte.

Le Congrès de 1909 se réunira à Rennes.

Le mystère sanglant de Vaugirard

Voici que Mme Steinheil accuse, maintenant, un ancien modèle de son mari.

Elle a fait venir hier auprès d'elle M. Blaize, fruitier rue de Vaugirard, qui posa plusieurs années devant le peintre, pour lui demander de faire tous ses efforts pour retrouver cet ancien modèle.

Ce dernier aurait été renvoyé, il y un peu plus d'un an et demi, à cause de ses habitudes d'intempérance.

Le journal en aurait prévenu contre M. Steinheil des lettres menaces.

— Blaize, a dit Mme Steinheil au fruitier, il faut absolument retrouver cet homme.

Et M. Blaize, qui se rappelle parfaitement l'individu, M. Frédéric, d'une quarantaine d'ans, portant la barbe en pointe.

LA GRÈVE SANGLANTE DE VIGNEUX

Le mouvement prend de l'ampleur — Il y a lieu plus que d'un gréviste — Une grève de solidarité

La grève s'étend

Les grévistes ont tenu hier une réunion à Vigneux ; la continuation de la grève a été votée.

Les terrassiers employés dans les sablières de Lassel-Prévannes et de Saint-Léger se sont mis en grève hier. Un peloton de dragons a été envoyé sur les lieux.

On signale également une grève des ouvriers employés à la maréchalerie de la Ville de Paris, à Vaux-Carbay.

Enfin, une centaine de terrassiers, travaillant à Chamarande, au quadruplement des voies de Brétigny à Etampes, se sont également mis en grève. Le sous-préfet d'Etampes, le lieutenant de gendarmerie et un certain nombre de gendarmes ont été envoyés sur les lieux par le préfet de Seine-et-Oise. Des renforts ont été demandés aux brigades du Loiret.

Un gréviste se noie

Hier, des sergents de ville de Villeneuve-Saint-Georges ont trouvé sur les rives de la Seine, près de la gare de Villeneuve-Triage, le cadavre d'un individu dont la main droite était encore crispée sur la poignée de fer d'une prise d'eau.

Porté à la Morgue de Villeneuve, le défunt a été reconnu comme étant un terrassier grévistе nommé Perrin, dit le Comtois, 45 ans.

Perrin s'était fait remettre la veille des sommes d'argent par des excursionnistes qui traversaient en automobile Villeneuve-Saint-Georges. Avec les fonds recueillis, il s'était acheté deux complets qu'il portait sur lui au moment de sa mort.

Il a été vu hier dans les rues de Villeneuve en état d'ivresse. Dans la soirée, il avait quitté la localité pour se rendre à Champigny. On croit qu'il est tombé accidentellement dans la Seine en se rendant à la gare, et qu'étant en état d'ivresse, il n'a pu sortir de l'eau.

Les témoins ne répondent pas aux convocations

Le procureur de la République de Corbeil, M. Fortin, et M. Régismanset, juge d'instruction à Corbeil, sont arrivés hier à Vigneux vers 5 heures.

Ces magistrats se sont rendus à la mairie où ils devaient continuer l'audition des témoins qui assistèrent à l'échauffourée sanglante de mardi.

A 7 heures, aucun témoin ne s'étant présenté, les magistrats ont envoyé un nouvel avis les invitant à comparaître le soir à 9 h. 30, mais, à 1 heure du matin, très peu de ceux-ci avaient répondu à la nouvelle convocation.

A Corbeil

Le manifestant arrêté dimanche soir, M. Georges Durupt, a été interrogé hier matin par M. Régismanset, juge d'instruction au Palais de Justice de Corbeil. Durupt a déclaré qu'il n'avait jamais été condamné, mais qu'il avait subi une prévention de vingt jours pour actes analogues.

Durupt a été écroué définitivement à la prison de Corbeil sous l'inculpation d'outrages à un commandant de la force publique et d'excitation de militaires à la désobéissance.

Les mesures d'ordre

Les troupes restent dans leurs cantonnements, à l'exception de patrouilles qui parcourent les points du pays où se déroule la grève.

Deux régiments de cavalerie, le 27e dragons et le 1er cuirassiers, arrivés dimanche restent dans la localité jusqu'à nouvel ordre.

L'ASSASSINAT DE LA RUE DE LA PÉPINIÈRE

De 9 heures du matin à 2 heures du soir, M. Albanel, juge d'instruction ; M. Hamard, chef de la Sûreté ; M. Blot, sous-chef ; M. Jouin, secrétaire ; M. Daitroff, commissaire de police du quartier de la Madeleine, se sont tenus en permanence dans l'hôtel de la rue de la Pépinière, en compagnie de M. Doll, inspecteur principal, du brigadier Robert et de nombreux agents de la Sûreté.

Dès à présent, il appert, pour le chef de la Sûreté et le juge d'instruction, que le crime a été commis par deux individus dont l'un a demeuré dans l'hôtel de M. Remy, si même il n'y habite pas encore.

Ce qui fait adopter par les magistrats cette hypothèse, c'est que les assassins étaient en possession d'un renseignement précis en ce qui concerne l'état des lieux, surtout la disposition de la chambre de Mme Remy : en outre, ils n'ignoraient pas que la femme du rentier s'était rendue dans son château, dans l'Oise, et qu'elle ne rentrerait pas à Paris pendant la nuit.

Cette pièce a été examinée de nouveau hier, par M. Hamard, et il est de toute évidence que les assassins n'ont fouillé que les meubles dans lesquels ils savaient trouver argent et bijoux. En effet, la moisson a été productive pour les voleurs : ils ont trouvé, dans le petit bureau, environ 1 500 francs de pièces d'or enfermées dans des rouleaux en carton, et une trentaine de mille francs de bijoux placés dans l'armoire à glace de Mme Remy.

Les interrogatoires

Le juge d'instruction a employé toute la journée à entendre la plupart des personnes habitant l'hôtel : domestiques et membres de la famille.

C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes ont défilé devant le magistrat [illegible] dans le bureau de l'hôtel, où M. [illegible] a été installé [illegible] son greffier.

Les qu'un renseignement avait apporté par un témoin, des inspecteurs de la Sûreté partaient aussitôt en [illegible].

Conclusions du Dr Vibert

Vers 5 heures, le docteur Vibert est arrivé rue de la Pépinière pour faire connaître au juge les conclusions du rapport qu'il venait de rédiger, après avoir fait à la Morgue, l'autopsie du cadavre de M. Remy.

Le médecin légiste a relevé, sur le corps de la victime, un grand nombre de coups de couteau : il [illegible] pas moins de 30.

Les [illegible] ont dû être faites avec le couteau à dessert trouvé près du cadavre, lors de la découverte du corps : le docteur Vibert a appliqué le [illegible] et, de toute évidence, furent le crime.

L'heure du crime

D'après les constatations faites au cours de l'autopsie et l'examen des aliments ingérés, le docteur Vibert estime que le crime a été commis plus tard qu'on ne l'avait cru tout d'abord. La médecin légiste a déclaré, hier, que M. Remy a dû succomber dans la nuit de samedi à dimanche, de minuit à minuit et demi.

L'heure du retour de M. Georges Remy à l'hôtel a été précisée : le fils de la victime est rentré dans sa chambre de l'entresol à minuit, cette heure sonnant à la pendule placée sur sa cheminée.

Quant au valet de chambre de M. Georges Remy, il n'est rentré à l'hôtel que dimanche matin, à 6 heures moins un quart, et l'alibi qu'il a fourni à la justice a été reconnu de tous points exact.

Déposition d'un cocher

Un cocher de la maison Paul, s'est présenté hier matin au service de la Sûreté, demandant à être entendu au sujet du crime de la rue de la Pépinière.

Introduit, il déclare que dans la nuit de samedi à dimanche il avait conduit, 38, rue de la Pépinière, à l'hôtel de M. Remy, un client dont la manière mise l'avait surpris.

Il était minuit un quart : le client, coiffé d'une casquette, descendit devant la porte et le cocher partit, une fois son voyageur entré dans la maison.

Tout en s'éloignant, il fit quelques remarques.

Il avait été surpris de la tenue négligée de ce client qui entrait, à cette heure tardive, dans un hôtel particulier ; il ne croyait pas que ce pût être un locataire et même un familier domestiques de la maison.

Le service de la Sûreté prévint M. Hamard, qui se trouvait rue de la Pépinière, de cette déposition, et le chef de la Sûreté fit venir le cocher à la maison du crime.

Après son départ, des agents vérifièrent la possibilité d'ouvrir la porte d'entrée avec une lame d'acier, regardèrent si les gonds jouaient facilement et si cette porte, refermée avec précaution, faisait du bruit.

Le jeu de cette porte est des plus doux et des plus silencieux ; quant à la tentative d'ouverture avec une lame d'acier, elle a été infructueuse.

L'hôtel est consigné

Tant que les interrogatoires, qui continueront aujourd'hui, seront pas entièrement terminés, défense de sortir sera faite aux habitants de l'hôtel Remy.

Si l'enquête n'a pas abouti dès hier c'est qu'elle est particulièrement délicate et que le juge d'instruction ne peut prendre une décision sur des présomptions si graves solennelles ; mais, dans le monde judiciaire, on espère que le dénouement du drame est proche.

Çà et là

Morts d'hier

L'ancien ministre italien des Affaires étrangères, le marquis Prinetti, est mort ce matin à Rome, à la suite d'une pneumonie. — La comtesse de Neuvoix, à Toulouse.

Finances

Sont nommés receveurs particuliers des finances : à Romorantin, M. Rigaud, nommé à Rocroi et non installé ; à Rocroi, M. Jourdan, précédemment à Romorantin ; à Marmejols, M. Nougairol, percepteur à Montredon (Aude) ; à Commercy, M. Vivse, précédemment à Poligny ; à Poligny, M. de Marthes, précédemment à Largentière ; à Largentière, M. Marion.

Le centenaire du Prytanée militaire de La Flèche

Les fêtes anniversaires à l'occasion du centenaire du Prytanée national militaire auront lieu à La Flèche les 21 et 22 juin prochain.

Le ministre des Finances doit y assister. Les ministres de la Guerre et de l'Instruction publique se feront représenter.

Les Fléchois se préparent activement pour fêter leur glorieuse Ecole.

Les projets du commandant Peary

On mande Saint-Jean-de-Terreneuve au « Standard » que l'équipage terreneuvien du « Roosevelt », le vaisseau qui doit servir à la prochaine expédition du commandant Peary est parti le 8 juin, pour New-York, où doit s'effectuer l'armement du navire.

ECHOS DE PARTOUT

A Nanteuil-le-Haudouin (Oise), le maire a remis un prix de 600 francs pour longs services à l'ouvrier Lecouture, et M. le doyen a couronné la rosière, Mlle Alice Lorgnet, bénéficiaire d'un prix de 600 francs. Les Sociétés locales prêtaient leur concours à la fête.

En l'absence de M. Constans, M. A. Bopp, chargé d'affaires à Constantinople, a assisté à la messe solennelle de la Pentecôte, célébrée à la cathédrale du Saint-Esprit. Il était accompagné des secrétaires et drogmans de l'ambassade, ainsi que les officiers de la « Mouette » et de notre attaché militaire.

La Fédération des associations agricoles du Sud-est de la France a tenu son Congrès à Nîmes, dimanche.

Hier, à Marlenne, a eu lieu dans le parc de l'exposition, la distribution solennelle des récompenses, sous la présidence des autorités civiles et militaires des nombreuses Sociétés musicales et orphéoniques.

CONGRÈS RÉGIONAL DE MONTLUÇON

Première journée — Lundi 8 juin

La première journée du Congrès régional diocésain a été consacrée exclusivement aux hommes. Toutes les cérémonies de cette journée ont eu lieu sous la présidence de Mgr Lobbedey, évêque de Nevers.

Les exercices du Congrès ont commencé par la messe dite à 8 heures à Notre-Dame. A cette messe, l'église était trop petite pour contenir tous les congressistes, dont plusieurs étaient venus de très loin. A la fin de la messe, allocution par M. l'abbé Eyraud, de Limoges, sur les devoirs des catholiques.

A la sortie de la messe sous les congressistes se sont rendus en corps à pied jusqu'à la salle de la rue des Usines.

On a entendu successivement :

1° Un rapport très documenté de M. Fayolle, avocat à Montluçon, sur les écoles libres chrétiennes de l'arrondissement.

2° Un rapport de M. l'abbé Guéret sur les patronages d'enfants et de jeunes gens. Le dévoué aumônier des jeunes ouvrières a indiqué la manière de fonder ces patronages qui sont à l'heure actuelle d'une importance capitale pour gagner les cœurs des enfants, leur apprendre à connaître et aimer le prêtre dont les sectaires leur montrent la robe noire comme un épouvantail.

3° M. Dory, ancien président de la Jeunesse catholique de Montluçon, dans une vibrante allocution a indiqué comment on fonde les cercles d'études, pépinières de conférenciers, destinés à répandre la bonne parole dans les milieux ouvriers, à détruire les préjugés et à vaincre les erreurs et préjugés auxquels le peuple se laisse prendre si facilement.

Un dîner d'environ 500 couverts a réuni à midi une grande partie des congressistes dans la salle des fêtes de l'Institution Saint-Joseph.

A 2 heures, les congressistes étaient de nouveau réuni dans la salle des Usines. On a entendu :

1° M. l'abbé Gay, professeur à l'Institution Saint-Joseph, qui a lu un rapport sur l'œuvre des conférences.

2° M. l'abbé de la Celle, dans un rapport a appelé l'attention sur la nécessité absolue de fonder des Comités catholiques cantonaux et paroissiaux.

3° M. Henri Bozon sur la presse.

4° M. le comte de Montrichard qui a fait un rapport sur les syndicats et mutualités agricoles.

Après cette cette séance, les congressistes qui accompagné Monseigneur à l'église Saint-Paul, en plein faubourg ouvrier, où un salut solennel a été donné par M. l'abbé Grison, vicaire général de Moulins. Magnifiques ont été les chants exécutés par des centaines de voix d'hommes.

—o—

Mardi a eu lieu l'ouverture du Congrès des femmes catholiques. Mgr Lobbedey, assisté de Mgr le vicaire général Gaspon prêche sur le règne de Jésus-Christ.

A la séance d'ouverture, le vaillant évêque souhaite la bienvenue aux 800 congressistes. Ses conseils sont faites mais pleins d'une bonté paternelle. Mme la comtesse de la Rochemacre présente un rapport très applaudi sur le rôle de la femme chrétienne et française dans l'Eglise. Le comte Montrichard parle sur les retraites fermées. Il conseille aux femmes d'y envoyer les hommes et jeunes gens. M. Bourdeller, curé de Montluçon, mentionne les œuvres de la ville. Mmes de Fradel, de Sarrey, de Saint-Georges exposent le fonctionnement de l'œuvre de la Protection de la jeune fille. Mme Marquet parle des œuvres de foi et économiques de Commentry. Son rapport est très applaudi. Mme Dechelette parle de l'œuvre du layettes. M. le chanoine Douhet sur l'œuvre des catéchistes volontaires.

ÉCHOS RELIGIEUX

A Lourdes

Parmi les pèlerinages venus la semaine dernière à Lourdes, signalons 400 Anglais avec Mgr Wittleside, évêque de Liverpool ; 2 000 Aveyronnais avec Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, et les Pyrénéens de la paroisse d'Omex, diocèse de Tarbes.

Pèlerinage à Sainte-Solange

Le pèlerinage à Sainte-Solange a rassemblé une magnifique foule évaluée à 15 000 pèlerins sous la présidence de Mgr Servonnet.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Ind. de 7 ans et 7 quarantaines, 6 juin 1907).

Mme Marie-Jeanne-Elisabeth Vignes-Villa, veuve de M. Louis d'Analay d'Etampes, 87 ans, à Perpignan. — M. Pierre-Marie Aussenac-de-Carbonnières, né Berthe Jaume, 60 ans, à Perpignan. — M. Eugène Le Grand, ancien trésorier de la Fabrique de Hensies (Côtes-du-Nord). — M. Louis Bréton, maître de Verneuil-sur-Indre, ancien chef de la Sûreté de Paris, 74 ans. — Mlle Marie-Catherine-Jeanne Rivière, supérieure de la Congrégation des Enfants de Marie, à Saint-Vincent, Carcassonne. — M. le chanoine Carteau, archiprêtre de la cathédrale de Saintes (Charente-Inférieure), 85 ans. Les obsèques auront lieu vendredi matin, à 10 h.

RECOMMANDATION

On recommande plusieurs intentions, notamment une retraite.

MARIAGE

On recommande aux prières le mariage de Mlle Thérèse Perrussel, avec M. Charles Roux, de Lançon (Bouches-du-Rhône).

INFORMATIONS DU SOIR

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Le Pape a reçu à midi le recteur et les élèves du séminaire écossais. Le recteur présenta un des deux séminaristes récemment bénis par les apaches dans une promenade à Ariccia. Le Pape lui dit un accueil bienveillant, disant que, s'il avait pu, il serait allé lui-même les visiter dans l'hôpital d'Albano.

AU MAROC

Tanger, 9 juin. — On mande de Fez, 4 juin :

Moulay-Hafid a quitté mardi Méquinez avec toute sa suite, marchant contre les tribus rebelles des Cherarda qu'il aurait anéanties.

De nombreux Berabers composent l'armée de Moulay-Hafid, conduits par les fils de Zaïani.

On signale l'arrivée à Méquinez de plusieurs fonctionnaires qui se sont enfuis de Rabat.

—o—

Une dépêche de l'amiral Philibert annonce que la situation politique est tranquille dans les ports.

Les nouvelles de la région de Fez indiquent que les Cherardes refusent de fournir la harka demandée par Moulay-Hafid.

D'autre part, des délégations des Guerouans-Zerrout et des Beni-Hassen sont arrivées hier à Habet.

L'empereur général Delorme vient de terminer son inspection des différents ports de la Chaouia.

Il a constaté que l'état sanitaire est très satisfaisant.

Les camps sont bien tenus et toutes les mesures d'hygiène nécessaires sont régulièrement prises.

L'ENTREVUE DE REVEL

Revel, 9 juin. — Le train impérial ramenant le tsar, la tsarine Alexandra Feodorovna, le tsarévitch Alexis et les grandes-duchesses filles de l'empereur, est arrivé en gare de Revel.

Peu de temps après arrivait le second train impérial, qui, parti de Gatchina, amenait la tsarine-mère, Marie-Feodorovna, la reine Olga de Grèce, la grande-duchesse Olga-Alexandrovna, sœur de Nicolas II ; son frère, le grand-duc Alexandrovitch, et le prince Pierre d'Oldenbourg, cousin du tsar.

Le comte de Beckendorf, ambassadeur de Russie à Londres, se trouvait également avec la tsarine mère.

La ville commence à se pavoiser et à s'orner un peu plus qu'hier. Les habitants qui n'ont pas suffisamment de drapeaux russes et anglais, les remplacent par des tentures de couleur, des guirlandes de feuillage et des fleurs naturelles ou artificielles.

La foule est en fête et acclame la famille impériale sans pouvoir encore l'apercevoir.

La mer étant absolument calme et le temps splendide, le tsar a décidé d'abréger la réception des hauts fonctionnaires de la province et des autorités de Revel et de s'embarquer sur le Standart aussitôt après l'arrivée de la tsarine et de sa sœur la grande-duchesse Olga Alexandrovna, de son frère le grand-duc Michel Alexandrovitch, et de son beau-frère le prince Pierre d'Oldenbourg. Les mesures ont été prises aussitôt.

Les troupes et la police ont maintenu absolument vides les rues allant de la gare au port, et la famille impériale est montée dans des chaloupes à vapeur qui l'ont transportée à bord du yacht impérial. La foule réunie loin du cortège n'en a pas moins acclamé frénétiquement les souverains et Nicolas II et les deux impératrices semblaient véritablement émus de l'accueil des populations balkaniques.

Dès l'arrivée du tsar sur le Standart, le drapeau impérial a été hissé, salué par les navires d'usage et les hourrahs de l'équipage.

L'accès du port est rigoureusement interdit à toute personne ne pouvant montrer d'autorisation spéciale. Les journalistes sont chargés d'exhiber à chaque instant leur carte d'identité visée par leurs ambassadeurs respectifs à Saint-Pétersbourg, par le ministère de la cour impériale et par le ministère de l'intérieur.

Saint-Pétersbourg, 9 juin. — La presse est unanime à saluer avec joie l'entrevue de Revel qu'elle considère comme le commencement d'une ère nouvelle de rivalité pacifique des deux pays dans l'arène politique mondiale. La presse exprime l'assurance que l'amitié anglo-russe entraînera prochainement des actes pratiques qui soulageront l'Europe du poids des armements.

La *Novoe Vremia* [illegible] l'entrevue anglo-russe qui [illegible] l'Allemagne à changer radicalement sa politique extérieure. Mieux vaut une entente qui [illegible] finalement l'Allemagne à se ranger parmi les puissances qui sont le socle de la paix universelle et n'ont pas de tendances agressives.

LE DIAMANT DE LEMOINE

M. Lémoine a écrit à M. Le Poittevin qui le rencontrait chez lui à 6 h. 1/2 pour lui demander un nouveau délai. Il va proposer au juge d'instruction de lui remettre dans quelques jours une poudre avec laquelle des experts pourront essayer de fabriquer du diamant.

Lémoine leur montrera qu'il remettra en jeu quelques petits diamants fabriqués par lui aujourd'hui.

LE CRIME DE LA RUE DE LA PÉPINIÈRE

M. Albanel, juge d'instruction, s'est rendu de nouveau, ce matin, 38, rue de la Pépinière, pour continuer l'enquête commencée hier soir.

Plusieurs personnes de la maison ont été entendues, et au fur et à mesure de leur déposition des perquisitions ont été pratiquées par M. Daitroff, commissaire de police, qui accompagnait le magistrat instructeur.

Le juge a continué ses opérations jusqu'à midi. Elles ont été reprises à 2 heures par M. Daitroff. On pense que tout sera terminé ce soir.

—o—

Un train de marchandises a tamponné ce soir à l'Outreau le train de voyageurs partant de Boulogne sur Arras à 7 heures du matin.

Le mécanicien et le chauffeur du train de marchandises ont été tués et le conducteur blessé.

LES MINEURS

Le Congrès international des mineurs a tenu ce matin, au café du Globe, boulevard de Strasbourg, sa deuxième séance, sous la présidence de M. Lamendin, député du Pas-de-Calais.

La discussion a porté sur le quatrième de la journée de huit heures.

—o—

Saint-Pétersbourg, 9 juin. — Le gouvernement persan a payé à la Russie un acompte de 50 000 roubles, sur la somme demandée par la Russie pour l'indemniser des dégâts causés par l'invasion.

Le comte Ouvaroff a déclaré dans les couloirs de la Douma, que deux cuirassés, pour les quatre que le Parlement a refusés, sont déjà en pleine construction à l'usine internationale d'Oboukhoff.

FEUILLETON DU 10 JUIN 1908 — 18 —

Au bonheur par les durs sentiers

Sans prendre garde désormais à ce qui l'entourait, son époux la considéra longuement, il en souvint des jours si tôt passés de leur courte union. Il songea de nouveau à sa bonté, à sa mansuétude, à son ineffable tendresse et peu à peu son cœur se gonfla jusqu'à éclater.

Maintenant de longs ruisseaux de larmes inondaient son visage, l'espoir de ceux qui avaient déjà escompté sa mort était vain : le comte de Collonge était sauvé.

VII

Nos lecteurs n'ont point oublié, sans doute, la triste situation du pauvre Josuah demeuré seul au cabaret de la grande Courtille, après avoir été si vilainement joué par ceux qui avaient tout intérêt à dérouter sa surveillance.

Pas une minute cependant il ne songea à leur en faire grâce, en abandonnant la partie. Il se méfiait tellement du chevalier et de ses créatures qu'il les jugeait capables de tout, depuis la trahison jusqu'à l'assassinat. Cette longue séance de Jacquette au cabaret, l'apparition du couple misérable qui était venu s'asseoir à ses côtés, l'ivresse manifeste de Babeau, la présence inexplicable du frère cadet du comte de Collonge dans un lieu si peu fait pour lui, tout cela constituait un ensemble d'aventures qui troublaient la cervelle du fidèle serviteur.

N'était-il point manifeste aussi qu'on l'avait enfermé à dessein dans la cave de l'hôtel pour agir à son insu, en édifiant à l'aise un complot.

Toutefois, un fait rassurant demeurait, ne contribuant pas peu à le tranquilliser : jusqu'au moment où il avait été victime de l'agression brutale d'un inconnu, il n'avait point quitté des yeux le fils de ses maîtres. Aucun danger ne semblait le menacer, car si la nourrice était dans l'impossibilité de s'en occuper, Jacquette, à son défaut, s'en était emparé et le couvrait de sa sollicitude, au moins apparente.

Lorsque Josuah était revenu de son évanouissement, la femme de charge, l'enfant et le couple Châlou n'étaient plus dans la cour ; mais, dans cet intervalle, la nuit était venue et il y avait gros à parier que, soucieuse déjà d'un retard inaccoutumé, la petite bande avait quitté le cabaret pour regagner l'hôtel au plus vite.

Josuah n'avait rien autre chose à faire que de rentrer à son tour, de se présenter à sa maîtresse pour lui expliquer son infraction involontaire à ses ordres, et de constater de ses yeux que le jeune vicomte n'avait couru aucun danger, qu'il était à l'abri sous les yeux maternels.

Il saroua donc la poussière qui ternissait sa livrée, étanche le sang qui suintait encore sur son front et tenta, en un mot, de reprendre une apparence décente avant de sortir de la Courtille. Il allait en franchir le seuil, quand un cri faible, plaintif, un cri qui semblait sortir des murailles mêmes du cabaret de Ramponeau, le retint sur place. Cette fois, Josuah ne pouvait en douter, cette voix était celle de Bruno de Collonge, il l'aurait reconnue entre mille et s'il s'y était trompé tout à l'heure en l'entendant à plusieurs reprises, c'est qu'il voyait l'enfant de son maître à quelques pas de lui et que cet enfant paraissait complètement silencieux.

Le nègre flaira un mystère ; pas une seconde, il ne supposa qu'il pouvait être le jouet d'une illusion et que ce gémissement plaintif émanait de tout autre que du jeune vicomte. Il retrouvait son accent bien connu, ce timbre doux et tendre qu'avait le petit pour appeler Nicole...

Eh bien, s'il y avait un mystère, il le découvrirait... il ferait le guet à toutes les ouvertures, il passerait la nuit à surveiller les moindres démarches de chacun, et bien habile serait celui qui pourrait lui dissimuler longtemps la présence de son jeune maître s'il était réellement là, si on l'avait caché dans l'intérieur du cabaret. Son cœur s'émut à cette pensée... si on l'avait abandonné dans quelque réduit obscur, s'il souffrait du froid, de la faim !..

— Tendre agneau, il crie pour qu'on lui vienne en aide, se dit-il, les larmes aux yeux, le vieux Josuah ne l'abandonnera pas, il arrivera jusqu'à lui, dût-il passer pour cela par l'eau et par le feu...

Jadis, dans la brousse de son pays, il avait chassé les bêtes fauves, il lui sembla qu'il n'avait guère changé de métier...

Le chevalier de Sépey et ses satellites n'étaient-ils point aussi redoutables dans leur cruauté que les hyènes et les tigres du désert africain ?... Et ne fallait-il pas pour les surprendre déployer autant de finesse et de prudence ?

Le plus pressé était de changer de costume pour ne pas éveiller les coupeons ; il n'est point aisé de se glisser dans une maison ou de se mêler à un groupe pour écouter les conversations quand on est vêtu de drap écarlate et coiffé de clinquant... Mais comment faire, puisqu'il s'était interdit de s'éloigner de ces lieux, ne fût-ce qu'une minute.

A la porte des cuisines, on distribuait en ce moment à quelques misérables les reliefs du jour. Josuah avisa parmi eux l'acrobate qui, dans le cours de l'après-midi, avait un moment égayé l'assistance par ses tours de passe-passe.

Le métier ne devait point l'enrichir, car il était enveloppé pour toute parure d'un grand carrick couleur de muraille, et coiffé d'un sombrero de feutre gris. C'était bien l'affaire de Josuah si le propriétaire de ces méchantes nippes voulait consentir à un marché.

Il s'avança donc vers lui et entama la négociation :

— Pauvre nègre, bien froid dans ce pays, dit-il en son jargon, pas couverture, pas manteau... rien que petit habit rouge !...

Ainsi interpellé, le bateleur dressa l'oreille, flairant une bonne occasion d'abuser de la naïveté du nègre, en qui il devinait, c'était facile à voir, un valet de grande maison.

— Si c'est pas une pitié de vous affubler de ces o